

Programme de formation

Formation initiale : Sauveteur Secouriste du Travail

V 1 - MAJ le 15/02/2024

Durée :

14 heures

(2 jours consécutifs ou non)

Prérequis :

Pas de prérequis

L'organisation et le contenu de cette formation répondent aux exigences des référentiels édités par l'INRS, à savoir, Le manuel du Formateur (Version MAJ janvier 2024), le document de référence (Version 8 01/2021), ainsi que le guide des données techniques et conduites à tenir (V5.01/2024)

Objectif global de la formation

Cette formation vous permet d'apprendre à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s) et vous permet également de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprises.

Objectifs pédagogiques

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Contenu de la formation

Jour 1 : Matin

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de préventions
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Jour 2 : Après-midi

- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée : La victime saigne abondamment

Jour 2 : Matin

- Secourir la victime de manière appropriée : La victime s'étouffe
- Secourir la victime de manière appropriée : La victime ne répond pas mais elle respire
- Secourir la victime de manière appropriée : La victime ne répond pas et ne respire pas

Jour 2 : Après midi

- Secourir la victime de manière appropriée : La victime se plaint d'un malaise
- Secourir la victime de manière appropriée : La victime se plaint de brûlures
- Secourir la victime de manière appropriée : La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Secourir la victime de manière appropriée : La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Passage de la certification

Organisation de la formation

Déroulement de la formation

- Selon dates définies ensemble
- Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h (Possibilité d'adapter les horaires en fonction de vos besoins)

Lieu de formation

Dans une de nos salles de formation ou dans votre entreprise.

Intervenant

Gaëlle de Wangen

Formatrice en premier secours depuis 2011

Ancienne secouriste bénévole et pompier volontaire.

Titulaire du titre professionnel de "Formateur Professionnel d'adultes".

Moyens techniques

Un espace extranet Digiforma est mis en place pour les participants.

Tout le matériel nécessaire à l'organisation de la formation est mis à disposition par la formatrice.

Nous disposons de tous le matériel obligatoire (Plan d'action prévention, Plan d'intervention, mannequins adultes, enfants et nourrissons, Défibrillateur de démonstration, tapis de sol, couverture, divers matériels pour les mises en situation).

Nous investissons régulièrement dans l'achat de matériel afin de proposer des outils performants et réalistes comme un mannequin connecté pour réaliser les compressions thoraciques ou encore « une veste Heimlich » permettant de réaliser les gestes de désobstruction chez l'adulte.

Une couverture de survie est offerte à la fin de la formation à chaque participant.

Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés.
- Exposé participatif
- Mises en situation

Ressources pédagogiques

Le livret « Aide-mémoire » de l'INRS (ED 4085 mars 2022) est remis à chaque participant en version papier.

Ce document est conçu par l'INRS et il est obligatoire de le remettre à tous les participants, au moins, lors des formations initiales.

Des ressources complémentaires sont mises à disposition dans l'espace extranet des participants.

Dispositif de suivi de l'exécution

- Feuille d'émergence signée par demi-journée
- Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Avant la formation

Un questionnaire est envoyé à chaque participant afin d'identifier les besoins et d'évaluer le niveau des participants à l'entrée en formation.

En cours de formation

Différentes évaluations seront réalisées durant la formation afin de s'assurer de la bonne progression des participants.

A la fin de la formation

Un certificat de réalisation avec le résultat de l'évaluation des acquis en fin de formation sera remis aux participants.

Détails de la certification

Cap Formation Montpellier est un organisme de formation habilité par l'INRS depuis le 23/09/2014 sur le dispositif « Formation Sauveteur Secouriste du Travail » pour les acteurs SST.

A ce titre, la certification est gérée et déclarée par notre organisme qui émet également les cartes SST.

La certification est composée de deux épreuves. Elle dure en moyenne 10 min par participant.

Épreuve 1 : A partir d'une situation d'accident du travail simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Épreuve 2 : A partir de la mise en situation réalisée lors de l'épreuve certificative n°1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur, à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité du SST, et de ses compétences en matière de prévention.

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage "Maintien et Actualisation des Compétences" (MAC SST) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès

Les inscriptions sont possibles par téléphone auprès de Gaëlle au 06.59.17.54.58 ou par mail gaelle@cap-formation-montpellier.fr

Délais d'accès

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 24h avant le début de la formation sous réserve des places disponibles.

Stagiaire en situation de handicap

Nous vous invitons à nous informer dès que possible de toute situation nécessitant des aménagements.

Vous pouvez contacter Gaëlle, Référente Handicap, par mail gaelle@cap-formation-montpellier.fr ou par téléphone au 06.59.17.54.58.

Nous vous proposerons un entretien afin d'identifier vos besoins.

Tarif et financements

Tarif

Un devis vous est envoyé pour toute demande.

Financement

Cap Formation Montpellier est un organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation.

Différents financements sont possibles selon votre situation.

Plan de développement des compétences, OPCO de l'entreprise, Fonds d'assurance de formation pour les indépendants...

Nous pouvons vous accompagner dans vos demandes de prise en charge. N'hésitez pas à nous solliciter.

Contact

Gaëlle de Wangen

Tél : 06.59.17.54.58

Mail : gaille@cap-formation-montpellier.fr

Site web: www.cap-formation-montpellier.fr

Quelques chiffres

En 2024 :

- 100 % des participants sont satisfaits de la formation
- 100 % des participants ont obtenu le certificat SST
- Note générale de la formation : 5/5